

Nouvelle pierre à la construction des Nouvelles Ruralités, les Rencontres de Valence impulsées par une dynamique partenariale, ont démontré la nécessité de l'approche transversale et collective. Pour être porté et incarné, un projet doit se construire dans le débat, y compris dans la contradiction, tant nos territoires ruraux sont secoués entre les interprétations, les ressentis et autres visions partielles que seul peut balayer l'objectif de l'élaboration de nouvelles gouvernances associant tous les partenaires, publics et privés, aux citoyens pour en finir avec une pensée dominante essentiellement urbaine

Changer le regard

Au travers d'échanges sans concession et de témoignages, retenons en premier lieu que tous souhaitent changer le regard sur notre ruralité, dire qu'au fond, elle se développe sans pour autant nier le sentiment d'abandon vécu par une part des populations. Changer également le paradigme dans ce paradoxe ne constitue-t-il pas l'objectif principal de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités (ANNR), soucieuse de saisir ce temps de mutation géostratégique et technologique pour pousser la remise en cause sans enfoncer ses pieds dans la glaise du passé.

Communauté de destin

Valence et ses rencontres nous disent en clair qu'il importe d'accélérer le changement de la vision du futur, de revoir la méthode, sans doute de reconstituer l'approche du développement et enfin de croire en plusieurs révolutions, en premier lieu celle du numérique mais tout autant du désir de campagne et de son opportunité d'y entreprendre loin des vieilles recettes et des clivages. Ainsi, élus, universitaires, chercheurs, entrepreneurs ou simples citoyens ne sont pas venus demander plus de moyens mais des réformes, des innovations voire des refondations. Les porteurs de projets des départements de la Drôme et de l'Ardèche tout comme les entrepreneurs à l'image de ceux de « Territoire zéro chômeur » espèrent en l'avenir pendant que Jean-Paul Delevoye pointe la réalité de la mondialisation pour la dessiner en opportunité. Et tous se déclarent convaincus que les territoires devront avant tout compter sur eux. En commençant, enfin, par croire en leur potentialité. Oui, les acteurs des territoires ruraux qui ne seront pas en capacité de créer une stratégie d'ensemble apte à se décliner en projets opérationnels passeront à côté des opportunités.

Le projet fait le territoire certes mais dans des approches réticulaires hors des communautarismes et le thème de la proximité combiné à l'affectivité, sur fond de valeurs a corseté les deux jours de travaux que le sénateur Patrice Joly, président de l'ANNR, résume en appelant, non pas une communauté d'intérêt mais à une communauté de destin. L'avenir n'appartient ni aux plus anciens ni aux plus puissants mais à ceux qui s'adaptent.

De ces analyses et propos sont tirés des propositions élaborées dans différents documents, en particulier celui proposé au gouvernement par le Collectif des Voix de la ruralité. Avec le vœu qu'elles nourrissent le contenu des prochaines politiques publiques, mieux même que, loin des conservatismes elles les inspirent appuyé sur ses valeurs de partage et de développement durable. La ruralité est bel et bien une chance à saisir pour la France.

JY VIF

Directeur éditorial

1ère table ronde : La ruralité face aux dynamiques territoriales.

Quels sont les enjeux scientifiques du débat sur les termes utilisés pour qualifier les nouvelles ruralités ? Quelles sont les évolutions contemporaines, géographiques, démographiques, économiques des différents définitions disponibles ?

Intervenants : Gérard-François Dumont, Professeur en Géographie. Romain Lajarge, Professeur en Aménagement et sciences territoriales.

Dès ce premier temps fort, le géographe Gérard-François Dumont, pilier de l'association des nouvelles ruralités et Romain Lajarge, professeur en Aménagement et sciences territoriales ont fixé la hauteur du vue du débat. Né à la Souterraine, Gérard-François Dumont a tenu dès le début de son intervention à dynamiser à sa façon le culte du plus grand, plus fort, plus puissant, à savoir une logique de découpage de territoire autour des métropoles. Pour cela, quelques rappels historiques furent riches en enseignement : Le passage notamment de l'ère industriel à l'ère tertiaire qui a marqué le mouvement vers les villes et l'exode rural, puis le tournant des années 90 et le changement d'attitude des ménages, l'instabilité de l'emploi et un marché plus large, plus seulement concentré dans les grandes villes. « La montée de l'espace monde » avec les nouvelles technologies de l'information, permettent désormais aux entreprises d'être bien reliées à n'importe quel endroit du territoire, comme l'Occitane en Provence dont le siège social est à Manosque ou Fleury Michon en Vendée. Comment rester coller à un modèle qui semble dépassé et où le secteur tertiaire est désormais affaibli ? « La métropole comme horizon indépassable des territoires » a indiqué Gérard-François Dumont. Il suffit d'observer les chiffres et les comportements : Le solde migratoire de Paris est désormais négatif puisque 50 000 personnes quittent désormais la capitale chaque année et que certaines régions dites rurales gagnent en habitants comme dans la Creuse et le Cantal ! « L'emploi n'est plus une priorité, précise Gérard-François Dumont, les gens cherchent une meilleure qualité de vie, fuient le modèle de la métropole, sa pollution et ses conséquences sur la santé, son prix de l'immobilier, les transports saturés. « Et les métropoles ne sont pas toutes une réussite en termes d'emploi, à part à Toulouse qui a bénéficié de l'effet Airbus ». « Nous vivons sur un paradigme dépassé. Les lois sont anachroniques et le modèle centre-périphérie désuet. Nous sommes désormais dans un monde réticulaire qui nécessite un développement de tous les territoires. Et la démocratie locale dynamise la citoyenneté. La commune est l'échelle de territoire préférée des Français ».

Romain Lajarge, chercheur à Grenoble, souhaite pour sa part opposer le moins possible les concepts de ruralité et de métropolisation. S'il reste critique sur ce dernier modèle, comme nous allons le voir, il estime que « le terme même de ruralité est dépassé car les sociétés rurales sont partout et l'urbanité partout dans les campagnes ». Ce mouvement des urbains qui quittent la ville engage la campagne « à devoir offrir quelque chose à ceux des villes ». Car si les urbains, dans un mouvement qu'il définit « d'urbataclination » (effets de l'attentat du Bataclan) ou « d'urbanophobie », ils ont des exigences. En accord avec Gérard-François Dumont, Romain Lajarge affirme que les citoyens ne croient plus « au seul modèle du travail qui est en crise. Ils résonnent et pensent les ressources à côté du travail, contournent parfois les lois économiques ». Ils aspirent, grâce à un meilleur niveau de formation, d'éducation, à de nouvelles possibilités d'agir et à une autre façon de vivre, qu'il nomme « l'habitabilité ». Un concept qui va au-delà de l'habitat car il touche à une envie de faire vivre la démocratie locale, à un « cotacotisme », l'effet d'habiter côte à côte plus que le « vivre ensemble » qui n'est pas si facile à construire. Romain Lajarge défend l'idée d'une ruralité positive et inclusive pour habiter mieux et autrement. « Il ne faut pas avoir peur de ces transformations, les nouvelles ruralités peuvent très bien s'adapter à ces nouvelles cultures en réinventant la démocratie locale ». Critique également sur les statistiques de l'Insee, incapable de saisir l'accélération d'un changement social profond, Romain Lajarge l'est aussi sur le modèle d'aménagement du territoire basé

sur « la compétition entre les métropoles, un leurre, du marketing territoriale. Les métropoles sont trop nombreuses et trop petites si on veut envisager une coopération entre d'autres métropoles européennes.» Il est donc nécessaire, selon le géographe, de rééquilibrer le territoire et d'augmenter les financements pour les agglomérations, sur le modèle réussi des Parcs Naturels régionaux. Comprendre que les périphéries changent de nature, qu'elles se trouvent même à l'intérieur des villes, puisqu'on observe un appauvrissement des centres-villes. « On a des périphéries et des nouvelles centralités partout. Les nouvelles ruralités devront attraper ces nouvelles centralités ». Idée sur laquelle a rebondi Gérard-François Dumont. « Paris est un centre mais aussi une périphérie à l'échelle européenne et mondiale. Espelette (Pyrénées-Atlantiques) est une commune de 12 000 habitants, devenu un centre grâce à sa production de piment multiplié par 20 en quelques années. Même logique pour l'Île-sur-la-Sorgue, deuxième marché des antiquités en France après Saint-Ouen, une fois par an ». « Tout territoire est centre et périphérie » a-t-il conclu.

Phrases fortes :

Gérard-François Dumont : Les lois sont anachroniques et le modèle centre-périphérie désuet. Nous sommes désormais dans un monde réticulaire qui nécessite un développement de tous les territoires ».

Romain Lajarge : « Le terme même de ruralité est dépassé car les sociétés rurales sont partout et l'urbanité partout dans les campagnes. Il faut rééquilibrer le territoire ».

Les principales propositions :

Après une meilleure compréhension des profondes mutations sociales, changer les lois qui ne correspondent plus à la réalité de ce que vivent les citoyens.

Mener une politique publique de rééquilibrage des territoires en phase avec le mouvement migratoire des villes vers les campagnes.

Comprendre le désir et les nouvelles possibilités d'agir des citoyens dans leur espace démocratique, notamment local.

2^{ème} table ronde : « La ruralité au cœur des enjeux politiques ».

Les territoires ruraux face aux enjeux de société.

Modérateur : Jean-Jacques Lozach, Sénateur de la Creuse.

Intervenants : Jean-Paul Delevoye, ancien Président du Conseil Economique Social et Environnemental ; Christine Pires-Beaune, Députée du Puy-de-Dôme ; Damien Abad, Député de l'Ain.

Cette deuxième table ronde a donné la parole à des élus capables de comprendre et d'agir afin de réorienter les politiques publiques. « Etre capable de répondre à une demande sociale » comme l'a indiqué Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse « et placer la ruralité au cœur des politiques ». Si le solde migratoire de certaines régions rurales est positif, nous n'en sommes peut-être qu'au début d'un plus large rééquilibrage, « on parle de 8 millions de personnes qui souhaitent vivre à la campagne » a souligné Jean-Jacques Lozach. Pour cela, il faut pouvoir travailler, offrir des services et des équipements de qualité sur l'ensemble du pays et réduire encore et encore les inégalités territoriales pour ne pas devenir « des espaces interstitielles des métropoles ». « Et peut-être envisager une loi sur la ruralité ou un ministère de la ruralité ou encore pousser à irriguer l'ensemble des politiques publiques dans le sens d'un équilibre global du territoire ».

Encore faut-il y croire, comme l'a rappelé fortement Jean-Paul Delevoye, ancien médiateur de la République, deux fois ministres. « L'homme a besoin de croire comme l'écrit l'écrivain et psychanalyste Julia Kristeva, car nous ne pouvons pas construire sur la désespérance des hommes ». Il a également rappelé l'importance de saisir le besoin de changement du monde, « sa métamorphose avec ce moment technologique qui modifie le rapport au temps et à l'autre. Moment fascinant où « 20 % des grandes surfaces aux USA sont vides et 90 % de la population possède un smartphone ». Tous nos repères, la famille, le travail, la politique, la religion « sont fragilisés », mais il nous appartient de revisiter nos politiques publiques et de remettre en cause l'existant. « Nous sommes dans un moment de lutte des identités, par exemple entre le spirituel et le religieux, la ruralité et l'urbanité. Moment fascinant de « violence créative et destructive à la fois. Attention aux tensions, aux humiliations lorsqu'on peut se faire virer à 40 ans et qu'on est surdiplômé ». Ce passage vers « une société intelligente » doit offrir une politique moderne et nous guider « vers ce qui doit constituer les vrais indicateurs de richesse, à savoir l'épanouissement humain, la créativité. » Ce point de bascule doit nous mener « vers une révolution de l'inventivité des territoires » avec les prises de risque que cela implique dans les politiques publiques tout en défendant des valeurs de la France : « En cas de rupture de parcours, c'est le collectif qui est solidaire, en matière de chômage ou de santé ».

Damien Adad, député de l'Ain, vice-président de l'Assemblée nationale a réalisé un tour de France des territoires et a fait remonter les besoins des habitants « dont un sur deux habite dans une commune de moins de 20 000 habitants » a-t-il souligné. « Ne nous oubliez pas » lui ont dit certains, surtout en ce qui concerne « la connectabilité, premier élément d'attractivité du territoire ». Mais aussi dans le domaine de la fracture médicale. « La ruralité est un enjeu politique qui nous concerne tous, pas seulement les habitants des campagnes. L'appauvrissement autour des métropoles affaiblira le centre. Les métropoles doivent fonctionner en connexion avec les territoires. » Un constat partagé par Christine Pires-Beaune, députée du Puy-de-Dôme : « Sur les 138 communes de ma circonscription, une dizaine ont accès à un transport public, les autres n'ont rien ». Cette fracture de la mobilité s'accompagne d'un sentiment d'abandon, à la fois numérique et médical. « Enjeu collectif » que cette élue n'oppose pas à l'urbain, puisque Christine Pires-Beaune se félicite d'avoir pu faire avancer l'idée « à Paris » qu'il existe plusieurs ruralités. Critique envers la loi NOTRe « qui aurait pu être une belle loi », elle en appelle à une évaluation. Exprimant ses doutes

concernant les grandes régions et des risques du « plus long, plus loin », elle reconnaît aussi un retard sur la télé-médecine, car « encore faut-il avoir le débit suffisant ». Mais Christine Pires-Beaune veut rester optimiste, concernant la notion d'habitabilité : « Nous avons de belles choses à faire valoir, sous réserve qu'on nous laisse un peu de liberté ». Et que les élus locaux tiennent le coup. « Beaucoup démissionnent avant la fin de leur mandat », a-t-elle alerté, notamment au vu de la baisse des finances publiques dans les collectivités territoriales.

Phrases fortes :

Jean-Jacques Lozach : « 8 millions de personnes souhaitent vivre à la campagne ».

Jean-Paul Delevoye : « C'est l'intelligence de nos territoires qui vont nous sauver. »

Damien Abad : « L'appauvrissement autour des métropoles affaiblira le centre ».

Les principales propositions :

Un ministère de la ruralité ? Une loi d'orientation sur la ruralité ? Ou diffuser la ruralité dans les politiques au sens large ?

Les métropoles doivent fonctionner en connexion avec les territoires.

Les territoires ruraux doivent faire valoir leur habitabilité.

3^{ème} table ronde : « Comment remettre au centre la France périphérique ? Vers des stratégies d'alliance des territoires. »

Envisager une politique de long terme traitant les causes et non les conséquences des fractures territoriales et sociales.

Modérateur : Gérard Peltre, Président de Ruralité-Environnement-Développement.

Intervenants : Guillaume Lecaros de Cossio, direction du développement régional, urbain et rural à l'OCDE ; Christophe Guilluy, géographe. Gérard Choplin, chargé de mission au Comité des Régions.

Auteur de l'ouvrage « La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires » qui a eu un certain écho lors de la campagne présidentielle 2017, Christophe Guilluy s'est réjoui de voir évoluer le concept de ruralité. « On ne me renvoie plus au village gaulois et au monde paysan comme en 2014 à la sortie du livre. » Persuadé que le modèle local est durable et que l'avenir viendra des territoires tandis que le modèle des métropoles montre déjà ses limites, Christophe Guilluy a appelé de ses vœux une sorte de révolution culturelle pour que bouge « la technostructure, qu'elle comprenne où se situe le potentiel humain », notamment dans cette fameuse périphérie où vit cette classe moyenne, d'ouvriers, employés, paysans, artisans. Qualifiée de « nouvelle classe populaire », le géographe affirme que cette catégorie « ne trouve pas sa place dans la mondialisation » ; Il va même plus loin, affirmant que « le grand secret de la mondialisation, c'est leur disparition, puisque le modèle économique n'a pas besoin d'eux ». Conséquences : cette lutte des classes invisible entraîne dans les urnes soit l'abstention soit les votes extrêmes. Affirmant que la concentration des emplois dans les métropoles, « cette concentration des cadres, est une erreur, car ce modèle ne fait pas société, il n'y a pas de cohésion sociale ni de cohésion territoriale. » Contestant cette fameuse théorie du ruissellement, qu'on peut rapprocher du thème des premiers de cordée, défendu par Emmanuel Macron lors de sa première interview télévisée du 15 octobre 2017, Christophe Guilluy a également déploré les suites de la réforme territoriale et l'absence de contre-pouvoir « puisque les partis politiques sont collés au modèle métropolitain. Les fonds publics se dirigent comme dans le marché, en direction des métropoles et nous n'arrivons pas à faire péréquation ». Point de vue défendu par Gérard Choplin qui a une fois encore rappelé les chiffres : la ruralité c'est 91 % du territoire, 60 % de la population, 50 % des emplois et 11 % des fonds régionaux ! D'où la nécessité de mieux comprendre les mutations analysées notamment par Guillaume Lecaros de Cossio de l'OCDE. Depuis la crise de 2008, l'OCDE a intégré la notion de bien être dans ses indicateurs d'analyse. De plus, les zones rurales ont mieux résisté à la crise d'un point de vue de la productivité, puisque leurs emplois sont moins liés à la mondialisation. On parle alors de meilleure résilience et d'intelligence d'un territoire. « Nous devons sortir des politiques compensatoires, a expliqué Guillaume Lecaros de Cossio. « Nous sommes à l'ère de la politique rurale 3.0. Ce n'est plus la ville qui dit ce qui doit être fait et le rural qui subit. Les deux territoires se nourrissent désormais l'un l'autre. Des innovations rurales s'appliquent désormais dans les villes». Notamment dans des zones proches des villes de 50 000 habitants qui permettent un effet « agglomération », et donc un maillage du territoire qui entraîne une croissance du monde rural. Ce qui pose bien sur des questions pour les territoires plus éloignés des centres urbains. Mais Guillaume Lecaros de Cossio a souligné que des études menées sur le Nord de l'Europe démontrent que les régions les moins peuplées sont les plus innovantes. Gérard Choplin a quant à lui axé son intervention sur la politique agricole rappelant par exemple que la répartition des fonds européens n'a pas le même sens quand ces derniers sont versés pour soutenir les agriculteurs du plateau de l'Aveyron ou pour la culture sous serre à Almeria en Andalousie où sont exploités des travailleurs africains. Il a rappelé un autre chiffre : 3 % des exploitations cultivent 50 % des terres, notamment dans les grandes zones céréalières de la Beauce. « Cette concentration a été incitée par la Politique agricole commune, la PAC qui a poussé à la course à l'hectare.

Depuis 1999, nous essayons de réparer les dégâts de cette politique, mais si on veut maintenir le secteur agricole, il faut réguler les marchés afin de prévenir les crises comme celle que le lait vient de traverser ». Romain Lajarge a pour sa part pointé le principe de « croissance » qu'il qualifie de modèle dépassé à revoir et a lancé que « le monde agricole a tourné le dos à la ruralité ». Ce à quoi Anne-Claire Vial, présidente de la chambre d'agriculture de la Drôme lui a répondu en rappelant le rôle historique de la PAC : Nourrir correctement les Européens mais avec la nécessité d'évolution au vu des nouvelles demandes alimentaires des citoyens. Didier Guillaume, sénateur de la Drôme, a pour sa part refusé de qualifier la ruralité de « zone interstitielle ». « Soyons fiers de ce qui se passe en zone rurale ».

Phrases fortes :

Christophe Guilluy : « « La concentration des cadres dans les métropoles est une erreur car ce modèle ne fait pas société ».

Gérard Choplin : « La ruralité c'est 91 % du territoire, 60 % de la population, 50 % des emplois et 11 % des fonds régionaux ! »

Guillaume Lecaros de Cossio : « Nous sommes à l'ère de la politique rurale 3.0. Ce n'est plus la ville qui dit ce qui doit être fait et le rural qui subit. Les deux territoires se nourrissent désormais l'un l'autre. »

Les principales propositions :

Sortir du modèle métropole contre ruralité.

Orienter les fonds publics dans le sens d'une meilleure équité entre ruralité et métropoles.

Réformer et réorienter la politique agricole commune. (PAC).

Le modérateur (projection) :

Gérard Peltre : « Nous avons besoin de vision politique. Dans ce contexte de réduction des financements, nous devons montrer que nous pouvons agir notamment au niveau européen ; Il faut inscrire la ruralité à l'agenda européen afin d'engager des politiques publiques ».

4^{ème} table ronde : « A quelles conditions le numérique favorise-t-il le développement des territoires ruraux ? »

Comment dépasser les limites du réseau technique ?

Modérateur : Aurélien Ferlay, Président de l'AMRF de la Drôme.

Intervenants : Vanik Berberian, Président de l'Association des Maires Ruraux de France ; Sébastien Côte, Fondateur de Mon Territoire Numérique ; René Souchon, ancien Président du Conseil régional Auvergne ; Marc Laget, Expert aménagement et développement numérique au CGET ; Fabien Ferrazza, Délégué du groupe La Poste au secteur public local.

Selon René Souchon, ancien président du conseil régional d'Auvergne et auteur de « Ruralité : quel avenir ? » aux Editions de l'Aube, les territoires ruraux ont deux opportunités : « La prise de conscience écologique et le numérique, cette troisième révolution industrielle ». Conscient de la nécessité de mener des actions avec moins de financement public, René Souchon appelle à se mobiliser afin de démontrer à la société que les territoires sont indispensables dans leur ensemble : « D'où vient l'eau ? De nos montagnes. D'où vient le bois ? de nos forêts. Nous devons démontrer que notre société est inopérante sans ruralité. » Il faut donc convaincre l'Etat sur deux ou trois points cruciaux afin de travailler sur « une grande loi sur la ruralité ». Et se battre pour obtenir le très haut débit afin d'agir dans tous les domaines : la santé, la mobilité, l'éducation, l'économie. « Nous allons passer à une médecine préventive grâce au numérique. Mais dans les maisons de santé, nous avons aussi besoin de médecins ». L'enjeu de la mobilité est également une priorité. René Souchon propose la création de centrales de mobilités où pourront s'agréger des taxis, des voitures pour le co-voiturage, des véhicules autonomes, en connexion avec les trains, les bus, les transports scolaires. Il propose pour cela des plateformes territorialisées, en lien avec la Poste, dont le cœur de métier est en pleine mutation. « L'idée est de partir des besoins et les faire remonter à une plateforme numérique qui cherchera les réponses à la demande. Sur la vente de produits en circuit court comme le fait Agrilocal, nous pouvons aller plus-loin», a-t-il expliqué. Des entreprises et des start-up devront travailler ensemble. « Pour cela, nous devons réinventer la démocratie locale. » René Souchon s'est également montré très critique contre les promesses notamment de Jacques Mézard, ministre de la cohésion des Territoires, d'un réseau à très haut débit pour 2022. « Ce n'est pas possible, cela ne tient pas la route ». Point de vue suivi également par Sébastien Côte, Fondateur de Mon Territoire Numérique qui a rappelé qu'au rythme des financements actuels du réseau, nous pourrions atteindre les 80 % du territoire raccordé à la fibre optique pour 2035 ! « Le budget numérique de l'intercommunalité des Landes est de l'équivalent de cinq ronds-points ! En Corrèze, un maire a loué une ligne à Numeris pour raccorder une partie de son village. Quand le problème devient technique, il est résolu ». Encore faut-il une réelle volonté politique. Et de rappeler que le haut débit est la principale priorité des élus. Mais Sébastien Côte a mis en garde sur la nécessité d'engager une réflexion sur un projet de territoire. « Pourquoi je souhaite être raccordé ? Il faut se poser la question, co-construire avec les habitants et apprendre à lâcher sur le pouvoir » a-t-il précisé. Tout en rappelant l'inertie mentale des pouvoirs publics face au solde migratoire positif de certaines régions de France et à la volonté des urbains de s'extraire des villes : « Les gens ont envie de choisir leur lieu de vie pour faire grandir leurs enfants. » Après avoir vécu l'exode rural poussant les ruraux à rejoindre les lieux de production, « nous sommes à l'ère de l'économie de l'intelligence, avec la possibilité de travailler n'importe où. Les meilleurs déplacements sont ceux que l'on ne fait pas » a-t-il précisé. Fabien Ferrazza de la Poste, a pour sa part débuté son intervention en adressant un message aux communes : « Que pouvons-nous nous proposer quand trois millions d'adresses ne sont pas numérotés ? » Rappelant que seules les communes de plus de 2000 habitants ont l'obligation de numérotage, il a alerté sur ce déficit d'adressage, préjudiciable à l'omnicanal. Il a également cité en exemple la commune de

Marmande qui expérimente avec la Poste et une start-up, un site qui permet aux citoyens d'avoir accès à un commerce de proximité. « En six mois, 600 comptes clients ont été créés » a-t-il précisé. Un compte unique citoyen et l'accès à un ensemble de services pourront être envisagés. Marc Laget du CGET s'est pour sa part interrogé également sur la capacité exceptionnelle du numérique et sur les moyens de se les approprier dans les politiques publiques. « Le numérique renouvelle tous les secteurs et nous apporte des solutions dans le domaine de l'e-santé mais aussi du travail. Il faut pour cela être attentif au local et espérer une grande loi pour une République numérique. » Sur le modèle de la ville intelligente, Marc Laget invite à élargir ce périmètre à l'ensemble du territoire. « La France, premier pays touristique au monde, doit pouvoir offrir à un étranger des adresses de restaurants ou de théâtre sur son portable dans sa langue d'origine. Il doit pouvoir également avoir accès à un itinéraire grâce à un calculateur intermodaux, en bus, métro, vélo, taxis ».

Phrases fortes :

Aurélien Ferlay : « Le cuivre est mort. Vive la fibre optique ! »

René Souchon : « Nous devons réinventer la démocratie locale ».

« Nous devons démontrer que notre société est inopérante sans ruralité. »

Sébastien Côte : « Nous sommes à l'ère de l'économie de l'intelligence, avec la possibilité de travailler n'importe où ».

Marc Laget : « Une grande loi pour une République numérique ».

Les principales propositions :

Une grande loi pour la ruralité.

Réinventer la démocratie locale.

Co-construire un projet de territoire numérique avec les habitants.

Un compte unique citoyen de la Poste.

Une grande loi pour une République numérique.

Le modérateur (projection) :

Aurélien Ferlay, président de l'AMFR de la Drôme : « La seule alternative aujourd'hui, c'est la fibre optique, ce fil de verre magique plus petit qu'un cheveu. Le réseau actuel en cuivre est dépassé. Il nous faut ce grand saut. Les entreprises doivent pouvoir s'installer partout, c'est le rôle de la collectivité d'agir dans ce sens, grâce notamment au réseau d'initiative public. Les concitoyens sont impatients. Nous savons que pour un euro investi dans la fibre optique, c'est six euros de croissance ».

5^{ème} table ronde : « Les territoires ruraux, terres d'entrepreneurs ! »

Les nouveaux systèmes économiques et l'apport des territoires ruraux à l'économie nationale.

Modérateur : Philippe Leroux, Directeur Général de la Fondation Avril.

Intervenants : Anne-Claire Vial, Présidente de Sol & Civilisation ; Sylvain Baudet, Chargé de mission Développement économique à la Caisse des Dépôts ; Jean Besançon, Université Ouverte des Compétences.

Les débats de cette cinquième table ronde ont laissé émerger deux mots clefs sans cesse rappelés par les intervenants : confiance et pouvoir d'agir. « Qu'est ce qui fait qu'un territoire se développe et pas un autre ? » s'est demandé Jean Besançon, l'un des initiateurs de l'Université Ouverte des Compétences. Créée en 2008, cette université est devenue l'outil de référence autour de la question du travail dans le monde francophone. 2500 vidéos des meilleurs spécialistes du travail ont été enregistrées et sont accessibles à tous. Cette expertise est utile pour comprendre l'évolution du travail ces 50 dernières années. « Le travail provenait du sol et du sous-sol a expliqué Jean Besançon. Nous sommes passés, en cinquante ans, d'un monde industriel à un monde industriel, à une économie servicielle. » Rappelant que les « gisements de richesse », proviennent des êtres humains, dont le principal souci reste « de bien faire leur travail », une constante démontrée par les recherches, Jean Besançon a appelé de ses vœux la nécessité d'apprendre à travailler ensemble en « restaurant des communautés de disputes, ce qui se faisait dans les foyers ruraux. Il faut que des lieux existent pour que les gens s'engueulent afin de construire de la confiance ». Un préalable qui a permis, dans la Drôme, de construire une véritable politique d'accueil des jeunes enfants. Anne-Claire Vial, présidente de Sol & Civilisation a rappelé que le département n'avait ni crèche ni structure périscolaire. « Avec un animateur de la MSA, nous avons organisé des rencontres avec les élus, les associations chargées de la petite enfance et nous avons pu ouvrir des micro-crèches dans les villages et des centres de loisirs. Tout n'est pas qu'une question d'argent ». Une co-construction entre urbain et ruraux a permis également pour la Coop Aveyron, d'ouvrir un magasin à Cergy Pontoise. « Les territoires ruraux sont tendances » a lancé Anne-Claire Vial. « Innover dans les territoires nécessite une politique publique et des initiatives privées et des contrats de réciprocité, pour créer des pôles d'excellence rurale. Avec le recul, les parcs régionaux sont une vraie réussite ». Le tout, et c'est aussi le but du think tank Sol & Civilisation, est de faire comprendre aux élus des villes que la campagne est intéressante, qu'elle doit cultiver son particularisme et défendre sa qualité de vie. « Et le rôle d'un politique est d'être un animateur ». De cette intelligence des territoires, il en a été encore question avec Sylvain Baudet, de la Caisse des dépôts. Ce dernier s'est fait le relais de deux exemples : Les fermes de Figeac regroupent 650 coopérateurs, 160 salariés et son chiffre d'affaire est de 5 millions d'euros. « Par un système de circuit court, des entreprises d'insertion fournissent 700 repas par jour. A Romans, a-t-il poursuivi, la société Archer, est parvenu en trente ans à offrir un emploi à 2200 personnes afin de faire face à l'effondrement de l'industrie de la chaussure ». Là encore, de la confiance a été nécessaire pour se lancer dans des projets d'entrepreneuriat collectif, et nous sommes loin d'un monde rural gémissant. Olivier Jacquin, sénateur de Meurthe et Moselle a pour sa part interpellé l'assemblée sur « des collectivités alourdies qui manquent de réactivité. Les citoyens contournent de plus en plus les collectivités. Nous devons devenir des agents facilitateur afin d'accompagner les initiatives citoyennes ». Là, encore, avoir confiance dans les acteurs d'un territoire et lâcher un peu sur le pouvoir et le « contrôle », comme l'a rappelé Philippe Leroux.

Phrases fortes :

Jean Besançon. « Nous sommes passés, en cinquante ans, d'un monde industriel à un monde industriel, à une économie servicielle. »

« Il faut que des lieux existent pour que les gens s'engueulent afin de construire de la confiance. »

Anne-Claire Vial : « Les territoires ruraux sont tendances ».

Les principales propositions :

Co-construire des partenariats publics/privés.

Les collectivités doivent devenir des agents facilitateurs afin d'accompagner les initiatives citoyennes.

Créer des espaces de controverses, d'échanges pour créer de la confiance sur les territoires.

Le modérateur (projection) :

Philippe Leroux : « Les agriculteurs sont des entrepreneurs. Mais la ruralité, ce ne sont pas que des terres agricoles, il ne faut pas que l'économie déserte ces territoires. Quel est l'écosystème favorable à cet entrepreneuriat ? Il faut aller vers des partenariats public/privé. »

6^{ème} table ronde : « Les territoires entreprennent, les territoires proposent ».

Des entrepreneurs témoignent.

Grand témoin : Claudy Lebreton, ancien Président de l'ADF.

Intervenants : Pierre Alzingre « La start up est dans le pré » ; Bernard Arru « Territoires zéro chômeur » ; Eric Fargeot « Entreprise Fargeot » ; Renaud Quintin « AchetezA.com » ; Dominique Valentin « Relais D'Entreprises ».

Renaud Quintin et Alain Gallu, maire de Pierrelatte (Drôme) ont présenté le partenariat entre <http://www.acheteza.com/> et cette commune de 1300 habitants. Start up chargée de l'animation économique d'une marque de territoire, AchetezA propose une sorte de place de marché locale sur le net afin de promouvoir par exemple le commerce de proximité d'une commune et de permettre à cette commune d'être bien référencée sur Internet.

Paroles croisées : Alain Gallu : « Comment une petite ville locale peut être présente sur le web ? Comment faire que quand un habitant de Pierrelatte tape « chaussures » sur google, il ne tombe pas directement sur Amazon mais sur des chaussures vendues à Pierrelatte. Grâce à la géolocalisation et à un partenariat avec l'association des commerçants, nous y sommes parvenus. Le commerce de proximité est devenu la première référence sur le web. Même démarche pour acheter des places pour les festivals locaux. Les citoyens utilisent notre place de marché en ligne plutôt que la Fnac ».

Renaud Quintin : « Nous avons passé un contrat avec une quarantaine de villes en France pour promouvoir cet outil d'animation économique du territoire. Tout ce qui se vend sur un territoire intègre la place de marché locale : Carte de fidélité, chèque cadeau local, portail citoyen ».

Bernard Arru de « Territoire zéro chômeur » et Claude Massé, adjointe à l'emploi à la mairie de Jouques (Bouches-du-Rhône) sont venus présenter cette expérimentation en cours dans dix territoires en France dont cinq sont ruraux.

Paroles croisées : Bernard Arru : « L'idée est de rediriger les coûts de la privation d'emploi pour financer les emplois manquants en assurant de bonnes conditions de travail aux chômeurs de longue durée. Il s'agit du transfert d'un budget existant (RSA, CMU...) sans coût supplémentaire pour la collectivité, l'autre partie du financement étant constitué du chiffre d'affaire réalisé par la vente des travaux solvables. C'est ATD quart monde qui a eu cette idée, rejoint ensuite par le Secours Catholique, Emmaüs, la FNARS et le Pacte Civique. La loi d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée a été votée en février 2016. L'expérimentation se déroulera pendant cinq ans avec évaluation ».

Claude Massé : « Nous partons du savoir-faire des personnes et des besoins de la commune non satisfaits. Nous avons créé une entreprise à but d'emploi qui a plusieurs branches : des multiservices, le secteur bois, une ressourcerie, le service à la personne et tout ce qui concerne la transition énergétique. Pour l'instant, 21 personnes sont en CDI et d'autres sont en liste d'attente. Notre but est de dynamiser notre commune de 4500 habitants dont entre 140 et 150 personnes sont au chômage longue durée. Et notre rôle social est de recréer du lien. Tout le monde est derrière nous, la mission locale, Pôle emploi. C'est un beau projet dont je peux d'autant plus parler qu'il a été proposé par la liste d'opposition » !

Eric Fargeot et Eric Matray, directeur de la communauté de communes sont venus pour leur part, présenter l'entreprise bois Fargeot installée à Verosvres en Saône-et-Loire.

Paroles croisées :

Eric Fargeot : « Une centaine de salariés travaillent dans l'entreprise basée dans ma région d'origine, que j'aime. Mais si nous n'avons pas le très haut débit dans deux ou trois ans, nous serons très pénalisés. Avec les salariés, on se croise, on se connaît, on a confiance et on peut donc fonctionner dans un projet commun. Nous avons mis au point un système de bois et de béton, une innovation de ces deux matériaux ensemble. Le résultat se voit dans la coopérative d'habitants « Le jardin de Jules » à Villeurbanne et dans des immeubles du quartier de Confluences à Lyon ».

Eric Matray : « Si on fonctionne à plusieurs, on arrive à écrire en une histoire commune d'un territoire. Des fonds européens de 2012 du plan Climat ont permis à la communauté d'agglomération de lancer une politique de rénovation des bâtiments publics. Nous avons abandonné le PVC pour le bois notamment pour les fenêtres. C'est plus cher, mais cela fait vivre les artisans du territoire. »

Dominique Valentin est le responsable de « Relais d'Entreprises », un réseau de tiers-lieu et Pierre Alzingre « La start up est dans le pré », un incubateur d'entreprises sur un territoire.

Paroles croisées :

Dominique Valentin : « En clin d'œil aux relais de poste, les relais d'entreprises cherchent à rapprocher l'emploi de l'habitat. Les ruraux et les péri-urbains représentent 28 millions des actifs et la moyenne des travailleurs se déplacent de plus de 26 km pour aller travailler et de 26 km pour rentrer chez eux le soir. Le tiers-lieu est une alternative au travail à domicile et répond aux besoins nouveaux des urbains de quitter la ville. Il est difficile de faire sortir la campagne de l'homme, nous avons tous un ADN rural et à l'heure de la mondialisation, cet ancrage local est important. Nous mettons à dispositions des espaces de travail de petites dimensions. Il faut valoriser les kilomètres qui sont économisés pour payer les loyers. »

Pierre Alzingre : « Après neuf ans dans une grande boîte de marketing international, j'ai changé de vie. Et j'ai travaillé à Lunel, proche de Montpellier où nous avons créé une pépinière d'entreprise. Nous sommes à Lunel dans un espace de respiration et nous avons réussi à convaincre les maires de monter des partenariats publics/privés. »

« Territoires d'innovation : de la diversité des projets au choix d'une alimentation de qualité ».

Grands témoins : Célia De Lavergne, Députée de la Drôme, coordinatrice des Etats généraux de l'alimentation ; Anne-Claire Vial, Présidente de la Chambre d'Agriculture, Présidente de Sol & Civilisation ; Didier Guillaume, Sénateur de la Drôme et créateur d'Agrilocal.

Intervenants : Trois Parcs Naturels Régionaux (Baronnies provençales, Monts d'Ardèche et Vercors) et du syndicat mixte rivière Drôme, du Moulin digital, du réseau Bienvenue à la ferme, des Territoires émerveillés ainsi que de Circuits courts.

La Drôme et l'Ardèche sont historiquement des territoires innovants. Depuis trente ans, ces départements s'inscrivent dans le grand enjeu mondial : celui de la transition écologique qui nécessite de changer de paradigme et de façon de vivre, de travailler, consommer, cultiver. La Drôme, avec ses 21 % de surfaces agricoles passées en bio, se place en tête des départements bio de France et attire toujours plus de nouveaux habitants. Avec l'Ardèche, c'est un fourmillement de lieux, de réseaux dont on n'a rarement idée quand on habite en ville. Une sorte de bruissement de ce que pourrait être le monde de demain. Tenter de vivre autrement en agissant sur un petit territoire, au niveau « local », comme le fait très bien Biovallée dans la vallée de la Drôme, les Territoires émerveillés en Ardèche, le réseau Bienvenue à la ferme, les circuits courts.

Illustration avec les trois Parcs naturels dont le dernier né, celui des Baronnies provençales, présentée par Gilberte Bremond, directrice générale du Parc. « Nous sommes le 51^{ème} parc et dernier né, alors nous dégustons ce moment après des années de travail. Nous ne nous sentons pas en périphérie même si la moitié de nos communes ont moins de 100 habitants. Le projet de Parc ne vient pas d'en haut. Une centaine d'associations ont travaillé pour une établir une charte et notre fil rouge, c'est le paysage. Notre atout, ce sont les plantes aromatiques et médicinales. »

Intervention de Célia De Lavergne, Députée de la Drôme : « J'ai été la coordinatrice des Etats Généraux de l'alimentation. L'alimentation, c'est le formidable levier qui permettra de réconcilier les urbains et les ruraux. Le gouvernement travaille actuellement autour de la question de la juste rémunération des agriculteurs. Il faut pour cela une véritable politique publique de l'Alimentation et faire confiance aux territoires ».

Intervention de Didier Guillaume, Sénateur de la Drôme et créateur d'Agrilocal : « Il ne faut pas opposer riche et pauvre, rural et métropole, les modèles anciens et actuels, les uns se nourrissent des autres. Agrilocal a été créé afin de mettre en lien des agriculteurs avec des services de restaurations collectives, comme les écoles. Les élèves de la Drôme se nourrissent de produits locaux, mais nous devons aller plus loin, notamment en direction des hôpitaux et des maisons de retraite. Ce logiciel permet à un agriculteur d'accéder à la commande publique. L'agriculture doit être rémunératrice et nous ne sommes pas loin d'une demande supérieure à l'offre. Nous devons accompagner les changements de comportements des consommateurs et des professionnels ».

Intervention de Anne-Claire Vial, Présidente de la Chambre d'Agriculture et de Sol & Civilisation : « La restauration hors domicile représente un chiffre d'affaires de 56 milliards d'euros en 2016 et en même temps les classes moyennes veulent manger local et des produits de qualité. Il est terrible que manger soit désormais perçu comme un risque à l'échelle de la planète. Nous devons adapter nos productions. Une aménité positive de l'agriculture est possible ».

« Quelles réponses aux acteurs des territoires ? »

Nos propositions :

Vanik Berberian, Président de l'Association des maires ruraux de France : « Les débats me donnent confiance face à la révolution culturelle que nous sommes en train de vivre. Les ingrédients sont réunis pour renverser la table. Les nouvelles ruralités existent, nous avons à dépasser le complexe du plouc que nous cultivons encore trop. Nous avons un territoire à partager entre ruraux et urbains, la Mairie de Paris le sait bien, puisqu'elle nous a interpellé pour travailler avec elle sur la résilience d'un territoire. Nous, nous n'avons pas un rond mais de l'espace ! »

Philippe Leroux, Directeur Général de la Fondation Avril : « Nous encourageons les collectivités à se tourner vers les fondations au vu de la baisse des financements publics. Notre rôle, au-delà du financement est aussi d'orienter les actions des associations sur les territoires ruraux. »

Olivier Dussopt, Président de l'Association des Petites Villes de France, député maire d'Annonay (Ardèche) et rapporteur de la loi NOTRe. « Je sais les critiques contre cette loi, mais je sais les assumer aussi. Nous avons à travailler encore sur ce problème de concentration des richesses dans les métropoles. Pour une meilleure péréquation car les métropoles ont aussi à y gagner pour être durables dans ce moment nécessaire de transition énergétique ».

Gérard Peltre, Président de Ruralité-Environnement-Développement : « Nous devons inscrire la ruralité sur l'agenda européen. La loi NOTRe ne permet pas d'agir avec l'Europe ».

Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires.

« Nous avons un message fort à passer. Celui de territoires ruraux qui doivent être une chance pour la République au sein de l'Europe. Merci, avec ce colloque, de faire preuve d'une vision positive et constructive de la ruralité. Si nous passons notre temps à expliquer que tout va mal dans nos territoires ruraux, on aura du mal à convaincre nos concitoyens de s'y installer ou d'y rester. Il faut valoriser ce qui va bien et essayer de réduire les difficultés notamment démographiques. Ici, vous posez les problèmes en réfléchissant à des solutions, je suis à votre écoute. Il est bon, grâce à des géographes, urbanistes, statisticiens, d'entendre autre chose dans nos débats. Nous avons besoin d'oxygène intellectuel. La ruralité, on en parle à Paris. Mais changer de regard dépend de nous tous. Il faut reprendre confiance et passer d'une politique réactive à une politique anticipatrice. Les mutations technologiques actuelles ne sont jamais allées aussi vite. La société et la relation entre les hommes ne seront plus les mêmes. Il n'y a pas une mais des ruralités. Comme il y a des métropoles, qui ne vont pas toutes bien. Et je pense qu'il y a trop de métropoles. J'avais voté contre cette réforme. Huit locomotives régionales auraient suffi afin d'être visibles au niveau européen. Travailler sur l'aménagement d'un territoire, c'est un travail d'orfèvre, à l'intérieur de chaque département, de chaque région. Je n'aime pas le mot interstitiel, nous sommes tous dans la République. Il faut redonner de la confiance dans l'action publique en promettant moins et en réalisant plus. Et tenir ses engagements. Je suis de ceux qui pensent que nous avons de l'avenir et je n'aime pas à quoi se réduit le discours politique lorsqu'on parle d'abandon de la ruralité et de vote extrémiste. Il n'y aura pas de nouveau big bang territorial, je n'ai pas soutenu la loi NOTRe. Nous avons besoin de proximité. Mais quand Guéret est relié à Bordeaux et Mandes à Toulouse, on fait mieux en matière de proximité ! Les citoyens ont besoin du numérique, d'accès à la santé, à l'éducation, à la mobilité. Il faut donc freiner la fermeture des services publics en créant des maisons du service public et assurer un maillage pour qu'on puisse les trouver à pas plus de 15 minutes de chez soi. Miser sur l'éducation en relançant une politique d'internat d'excellence. Lutter contre la résistance des universités à la décentralisation. Le nombre de jeunes inscrits à l'Université a augmenté, beaucoup partent de chez eux et ne reviennent pas dans leur territoire, il faut y réfléchir. Côté santé, nous n'avons pas assez de médecins dans les territoires. A quoi servent des maisons de santé pluridisciplinaires si on ne trouve pas de médecins ? L'aide à l'installation va augmenter de 200 millions d'euros. Il faut également sortir de l'expérimentation de la télémédecine. Pour cela, il faut pouvoir offrir un bon débit pour 2020 et le très haut débit pour 2022 sur l'ensemble du territoire. Pour cela, j'ai réuni les opérateurs dans un cadre précis : si des engagements ne sont pas pris dans les zones blanches, le renouvellement des licences des opérateurs seront remis en question. Nous devons également protéger les réseaux d'initiative publics. Les besoins sont considérables pour la domotique, les nouvelles mobilités, l'intelligence artificielle. La mobilité est un véritable enjeu, nous devons notamment mieux entretenir nos réseaux de train et maintenir les réseaux secondaires. Et développer les nouveaux modes de déplacements comme le co-voiturage. Il faut plus de solidarité entre les métropoles et les territoires ruraux grâce notamment aux contrats de réciprocité. Les contrats de ruralité inscrits dans le budget 2018 permettront d'y répondre. 996 millions d'euros seront accordés et 150 millions d'euros à la politique de la Ville. Sachez que nous serons attentifs à toutes vos propositions ».